

DRC1708 – Droit international public

Mona Paré

Trimestre hiver

Description du cours

Fondements et caractéristiques du droit international public, sources et sujets du droit international, compétences de l'État, souveraineté, responsabilité internationale, recours à la force, règlement pacifique des différends.

Objectif du cours

Le but du cours d'introduction au droit international public est d'initier l'étudiant au système juridique international. À la fin du cours les étudiants auront acquis des connaissances de base en droit international à travers l'étude des sources et des sujets du droit international, de ses mécanismes de formation et de mise en œuvre. Objectifs :

- Avoir une bonne connaissance des fondements et des caractéristiques du DIP ;
- Connaître les règles de base qui régissent l'application du DIP dans l'ordre juridique interne du Canada et apprécier la pertinence du DIP au niveau interne ;
- Savoir identifier les sujets du DIP et leurs attributs ;
- Avoir une connaissance générale des sources du DIP, de leurs modes de formation et d'application ;
- Appliquer les règles de base du DIP à des cas concrets ;
- Analyser des problèmes d'actualité sous l'angle du DIP.

Méthode d'enseignement

Exposés magistraux principalement, avec périodes de discussion. Des lectures obligatoires seront assignées en préparation de chaque séance. Les étudiants pourront être interrogés sur la base de ces lectures et des actualités qu'ils suivront.

Méthode d'évaluation

- ✓ Évaluation de mi-session
- ✓ Examen final

Principaux instruments de travail

Recueil de textes

Documents sur Brightspace